

# CHAM

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE



## INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

**Vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours CHAM à la prochaine rentrée scolaire ?**  
**Voici les différentes procédures d'inscription :**

VOTRE ENFANT EST ACTUELLEMENT EN :		
Grande section de maternelle	CP	CE1, CE2, CM1, CM2, 6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup>
<p>Inscription aux mises en situation musicale <b>avant le 18 janvier 2026</b> auprès de la direction de l'Éducation enfance et jeunesse (DÉEJ).</p> <p>Les parents des enfants actuellement en grande section de maternelle peuvent solliciter une dérogation anticipée de la carte scolaire pour une entrée en CP en septembre 2026 dans les écoles* accueillant les classes CHAM à partir du CE1.</p> <p><b>À noter !</b> <b>Mises en situation musicale les samedis 24 et 31 janvier 2026 de 10h30 à 12h.</b></p>	<p>Inscription aux mises en situation musicale <b>avant le 18 janvier 2026</b> auprès du conservatoire.</p> <p>Les élèves de CP des écoles Fontellaye et Andrieu ayant satisfait aux mises en situation musicale en 2024-2025 sont dispensés des mises en situation cette année.</p> <p><b>À noter !</b> <b>Mises en situation musicale les samedis 24 et 31 janvier 2026 de 9h à 10h30.</b></p>	<p>Le dossier de demande d'inscription doit être transmis au conservatoire <b>avant le 8 mars 2026</b>.</p> <p><b>A</b> - Votre enfant est déjà élève au conservatoire de Douai &gt; <b>avis sur dossier</b>.</p> <p><b>B</b> - Votre enfant a une pratique musicale en dehors du conservatoire de Douai &gt; <b>tests en formation musicale et/ou instrument le mercredi 25 mars 2026 de 14h à 18h</b>.</p> <p><b>C</b> - Votre enfant n'a pas encore de pratique musicale &gt; <b>prenez rendez-vous en vue d'un parcours d'intégration en CHAM par mail à l'adresse : mbourdiault@ville-douai.fr</b></p>

\* ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CHAM (enseignement CHAM à partir du CE1) : Bufquin-Fontellaye, 185 rue d'Arras / Andrieu-Parent, 216 rue d'Arras  
COLLÈGE CHAM : Albert Châtelet, 357 rue Marceline



**Le dossier de demande d'inscription est disponible :**

- à l'accueil du conservatoire
- sur demande par mail : [conservatoire-inscriptions@ville-douai.fr](mailto:conservatoire-inscriptions@ville-douai.fr)
- téléchargeable sur [www.conservatoirededouai.fr](http://www.conservatoirededouai.fr)

**Important : l'avis du conservatoire ne préjuge en rien des décisions des commissions d'admission.**

**Une réunion d'information aura lieu le mardi 13 janvier 2026 à 18h au conservatoire**